

Le mot du Président de la C^{té} de Communes

Avec les beaux jours qui arrivent, de nombreuses associations s'activent pour l'organisation de leurs festivités. Ces brocantes, vide-greniers, compétitions sportives, événements culturels et autres animations rythment la vie de nos villages et de notre intercommunalité en cette période printemps-été. Rendons hommage une fois de plus à ces forces vives associatives qui donnent de leur temps et de leur personne pour créer une véritable dynamique au sein de la collectivité.

En cette période de crise, les valeurs de solidarité, de don de soi et de civisme promues par le mouvement associatif deviennent plus que jamais indispensables à la cohésion du territoire.

Ainsi, à travers un accompagnement et une multitude de services, le Pôle Associatif entretient cette dynamique que l'on sait fragile et soutient les bénévoles dans leur lourde tâche et face aux nombreuses responsabilités qui pèsent sur leur activité.

Michel MOREL

Editorial du Président du Pôle Associatif

Dans ce 13^e exemplaire de notre lettre vous trouverez des tas d'informations intéressantes sur le Pôle, sur nos associations et sur le monde associatif en général. Nous vivons une époque paradoxale de mondialisation, de globalisation, de collectivisation à outrance où le repli sur soi, l'égoïsme, les visions sectaires ou consuméristes sont plus fortes que jamais. Ceci rend difficile la vie de nos associations où le bénévolat, le don sans contrepartie de soi, de son temps et de ses compétences, l'esprit d'initiative, l'acceptation des responsabilités sont indispensables à leur bon fonctionnement. Lisez attentivement dans les lignes qui suivent ce qu'en dit Bernard Renaud à la fin de son interview. Il y souligne le fait que, d'après son expérience, le facteur clé de succès d'une association n'est pas tant l'intérêt ou la qualité de son activité que la convivialité que ses membres y trouvent. Une morale à méditer pour chacun d'entre nous !

Pierre BONVARLET

BREVES

◆ **BMX, skate, hip-hop, futsal, break dance... suivez le guide !**

Le Réseau National des Juniors Associations vient d'éditer un guide destiné aux jeunes pratiquant et montant des projets sportifs, en particulier des sports dits alternatifs et urbains. A travers les 32 pages de ce nouveau guide, réalisé en partenariat avec l'Ufolep, vous trouverez des informations pratiques, des astuces et des pistes pour monter un projet sportif, quel qu'en soit l'envergure, agrémentées bien sûr des témoignages de Juniors Associations sportives pratiquant parkour, BMX, skate, hip-hop, futsal, break dance, cirque... Ce guide est disponible en téléchargement sur le site

www.juniorassociation.org ou en version papier sur demande par email : contact@juniorassociation.org

◆ **Guide du bénévolat 2011**

La nouvelle édition du guide est disponible sur le site www.associations.gouv.fr. Ce guide, à l'usage des dirigeants d'associations fait annuellement le point sur les bénévoles : législation, dispositifs favorisant le bénévolat et la formation des bénévoles, modalités des remboursements de frais et rémunérations des dirigeants, etc. Lien direct : http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Benevolat_2011.pdf

POLE INFOS

◆ **Soirées d'information et d'échanges pour les bénévoles**

Retour sur la réunion du 10 février 2011

« Le rôle des dirigeants associatifs » thème de cette réunion a attiré une vingtaine de dirigeants associatifs, soucieux de s'informer et d'échanger sur les problématiques de gouvernance et de responsabilité au sein d'une association. Retrouvez le diaporama présenté et toute une documentation en ligne sur le site www.hautecomte.com

Prochains thèmes abordés (dates à définir) :

- Comment bien communiquer sur son activité ou sur un événement.
- Le rôle du secrétaire.



◆ Assemblée Générale du Pôle Associatif

L'Assemblée Générale du Pôle Associatif se tient **le mardi 17 mai 2011, à 19h00, à la Maison de la Communauté, aux Hôpitaux Vieux.**

Rendez-vous incontournable de la vie démocratique de l'association, il est aussi l'occasion de mieux se connaître et de se renforcer la cohésion entre les membres.

◆ Mise à disposition de matériel pour les manifestations

Suite à l'acquisition en 2009 de 2 chapiteaux + 1 remorque-podium, puis en 2010 d'une sonorisation, le Pôle Associatif va encore étoffer son service de prêt de matériel en 2011. Grâce au soutien financier de la Communauté de Commu-

nes, des tables et bancs de type « fête et cérémonies » vont être achetés cette année. Ils seront mis à disposition des associations membres à un tarif préférentiel pour faciliter l'organisation des manifestations de plein air.

◆ 5° fête des associations le 27 août 2011

Cette année, la fête des associations de la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs prendra la forme d'un rallye sur le territoire intercommunal.

Partant de la Maison de la Communauté aux Hôpitaux Vieux, des équipes de 4, 5 ou 6 personnes se déplaçant en voiture ou par d'autres moyens de locomotion (vélo, moto, cheval etc.) subiront des épreuves de type ludique et culturel à différentes étapes dans plusieurs de nos 19 communes. Ce rallye sera ouvert à tous les membres des associations adhérentes au pôle associatif accompagnés de leurs proches (famille, amis...).

Alors si vous voulez vous amuser en apprenant un tas de choses sur le patrimoine local, la vie associative et partager un moment de convivialité, réservez dès à présent la journée du samedi 27 août 2011 !



LES P'TITS CONSEILS

La valorisation comptable du bénévolat

Après la conférence de la vie associative, un groupe de travail composé de représentants de différentes associations et des administrations a été mis en place par le ministère chargé de la vie associative pour élaborer un recueil de pratiques de la valorisation du bénévolat et de sa transcription dans les documents comptables. Ce guide, précis et détaillé, qui porte le label du ministère chargé de la vie associative a été établi selon les principes suivants :

- la valorisation comptable du bénévolat ne relevant pas d'une obligation, il ne s'agit pas de proposer une nouvelle norme comptable remplaçant le règlement modifié CRC n° 99-01 du 16 février 1999 qui paraît suffisant ;
- il n'y a pas de méthode unique. Si une association fait le choix de la valorisation financière et de son inscription en

comptabilité, elle doit également définir les modalités pour le faire ;

- le résultat de ces travaux doit être accessible et utile à toutes les associations, des plus modestes à celles fonctionnant grâce au concours de plusieurs milliers de bénévoles et dotées d'une solide organisation.

Ce guide pratique disponible sur le lien suivant <http://www.association.gouv.fr/975-la-valorisation-comptable-du.html> rappelle les définitions et le contexte dans lequel s'inscrit la réflexion et décrit les enjeux de la valorisation et ses modalités recensées.

Ses annexes présentent des outils témoignant concrètement des solutions retenues.

FOCUS SUR... Le centenaire du Ski Club Mont d'Or

La presse s'est largement fait l'écho des festivités du centenaire du ski club cet hiver. A notre tour, il paraissait important de souligner cet événement important dans la vie du club et pour notre patrimoine local.

HISTORIQUE :

Le ski-club Mt d'Or a été créé le 8 janvier 1911, à l'initiative de M. Marius MARANDIN (Maire de Métabief et Conseiller d'arrondissement) sous le nom de « Francs tireurs ». Cependant dès 1909 les premières bases du club sont posées par M. BOILLLOT alors instituteur à Chatelblanc. En 1968, l'association prend définitivement l'appellation « Ski-Club Mont d'Or ».

Les premières compétitions se déroulent à Jougne en saut et fond. Le club est rapidement reconnu dans les milieux du ski grâce aux résultats de coureurs tels que C. JEANNIN, D.GASTON, S. POLONGHINI, R. REGARD et J. COULOT.

Un peu plus tard, Gaby MAIRE, grâce au Ski-Club Mont d'Or et à ses excellentes performances reconnues au niveau international devient professeur à l'E.N.S.A (Ecole Nationale de ski et d'Alpinisme de Chamonix) avant de devenir un acteur incontournable du développement de la station par son implication dans l'économie locale.

En saut, A. SANDONA, I et F. DELGRANDE, ainsi que J. BERTONCINI survolent les sommets (Membre de l'Equipe de France, multiples participations aux championnats du monde individuels et par équipe).

En fond et biathlon, Denis SANDONA participera à plusieurs J.O.

Les féminines ne sont pas en reste puisqu'en ski alpin, Anne DAVID est championne de France en 1978, médaillée d'argent au mondial universitaire de 1981 et médaille d'or et de bronze (descente et géant) aux championnats du monde universitaires de 1983. Grâce à ces prouesses internationales la réputation du S.C.M.O dépasse largement le cadre de l'hexagone. Les sœurs Dominique et Carole GASTON, fin des années 1970, début des années 1980, participent avec succès aux championnats de France et deviennent à leurs tours formatrices à l'E.S.F.



Une décennie plus tard, Jean-Marc GRESSET à l'école du ski de haut niveau d'Albertville, se classe en slalom parmi les meilleurs aux championnats de France en 1991 et 1992. Il se classe dans le top 5 de la finale nationale du challenge des moniteurs en 1993.

En 1995, Thomas GUYON termine second de la coupe de France de saut.

Alexandre ROUSSELET avant de se diriger vers le fond avec la carrière sportive exemplaire que l'on connaît, fait ses premiers pas de compétiteur au Ski-Club Mont d'Or.

Sélectionné en équipe régionale en 2004, Anthony PETETIN aujourd'hui professionnel du ski dans les Pyrénées remporte la coupe du Massif Jurassien.

Actuellement, le Ski-Club poursuit sa route vers la renommée nationale et internationale et ce grâce aux bonnes performances des frères Xavier et Romain BAILLY avec des résultats significatifs en courses FIS, tout comme Anne-Laure SANDONA vainqueur de la coupe du Massif Jurassien et formatrices du club de 2008 à 2010.

Le chef de file du club depuis 5 ans reste Jean-Michel PROST avec plusieurs saisons sur le circuit FIS, Coupe d'Europe et ouverture de coupe du monde de vitesse. Il a par ailleurs à son actif 5 victoires consécutives en coupe du massif Jurassien, une double victoire au championnat de France universitaire de géant, et près d'une dizaine de podiums en courses FIS. Il est à ce jour professeur à l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme de Chamonix.

Derrière JM PROST, des jeunes pousses sont prêts à prendre la relève, et il conviendra de suivre avec attention au cours des futures saisons la progression de Justine et Théo VANDENAMELE et Léa SANCEY-RICHARD, ou encore Romuald DEQUE, et Justine LACROIX



Démonstration de ski en costume d'époque, le 23.02.2011

AUJOURD'HUI :

Avec des moyens certes limités, mais une implication et une motivation sans cesse renouvelée des compétiteurs, dirigeants, bénévoles, parents et l'appui des collectivités locales, le ski-club Mont d'Or un siècle après sa création conserve sa ligne directrice. Celle-ci est d'offrir aux jeunes skieurs un club structurant, capable de les conduire vers le haut niveau tout en restant un acteur fort du développement touristique de la station en particulier en permettant à ses jeunes membres d'accéder à l'obtention du brevet d'état de ski alpin leur permettant de pratiquer l'enseignement au sein des écoles de ski de Métabief.

Le ski-club Mt d'Or compte 130 licenciés, dont 51 jeunes de moins de 16 ans, 42 moniteurs, 19 dirigeants et 18 jeunes de plus de 16 ans.

Il est dirigé par Claude TROUILLOT depuis le mois de juin 2010, soutenu dans sa tâche par 2 vice-présidents, 2 trésoriers, 1 secrétaire et 13 membres du bureau.

En 2010, le SCMO a remporté le challenge « TECHNICA » coupe décerné au meilleur club du Doubs. Plusieurs coureurs sont régulièrement sélectionnés pour des courses nationales.

Tous ces bons résultats obtenus grâce à des entraînements assidus, des stages organisés tout au long de l'année y compris l'été.



Bernard RENAUD

De quelle(s) association(s) êtes-vous membre et quelles y sont vos responsabilités ?

Je suis membre du bureau de l'APPL (Patrimoine de Remoray), trésorier des « Amis de l'Abbaye et de Saint-Théodule », membre bienfaiteur (N.D.L.R. et néanmoins souvent actif) des « Amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray », membre des « Maisons paysannes de France » et trésorier du club du 3^e âge de Remoray.

Depuis combien de temps occupez-vous ces responsabilités ?

Pour ce qui est de l'APPN qui est l'association qui m'occupe le plus, j'en ai été avec mon épouse Elisabeth le fondateur en 1999 et suis depuis membre du bureau et aussi un peu « homme à tout faire » car les bénévoles ne sont pas toujours très disponibles.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous impliquer dans la vie associative ?

Depuis que je suis enfant j'ai toujours fait du bénévolat. A Besançon, lorsque je travaillais au Crédit Agricole, j'étais bénévole au sein d'un club de tennis. J'ai aussi été président, pendant sept ans du B.R.C. En fait, je n'aime pas voir les gens travailler tout seul. J'aime bien aider dans mes domaines de compétence, rendre service, faire des choses avec les autres. J'apprécie aussi le contact avec les gens. Cela me permet en plus de m'occuper, de rester actif. On prend sa retraite mais on aime bien rester utile.

Quelles satisfactions y avez-vous trouvé ?

Le plaisir de relever un défi, de rendre service à quelqu'un, de le soulager.
C'est aussi agréable d'arriver à faire des choses ensemble avec les autres.

Quels sont, à l'inverse, vos motifs de déception principaux ?

On n'est parfois critiqué sur ce que l'on fait mais c'est souvent par jalousie et on « passe par-dessus ». Si ce que l'on a fait va dans le bon sens et qu'on pense que c'est bien, qu'on a nuit à personne, il faut ignorer ces critiques. On peut aussi parfois regretter de s'être trop investi dans certaines associations mais si on ne l'avait pas fait, il ne se serait peut être rien passé... On peut aussi être déçu par la qualité du travail de certains bénévoles. C'est pourquoi il faut essayer d'utiliser les gens dans le cadre de leur motivation mais aussi de leurs compétences.

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui voudrait prendre des responsabilités dans une association ?

Il faut à mon avis bien mesurer ce à quoi on s'engage et prendre en compte les avantages mais aussi les inconvénients d'une fonction. Ces derniers sont souvent plus nombreux que les avantages. Il faut bien réfléchir avant de s'engager. Il faut aussi savoir s'entourer, pouvoir s'appuyer sur d'autres et obtenir leur aide. Il faut enfin être sûr que l'association aille dans le sens que l'on souhaite et ait des objectifs constructifs.

Quels arguments utiliseriez-vous pour inciter quelqu'un à prendre votre succession ?

Je soulignerais l'importance du poste en question pour l'association et les satisfactions personnelles que j'en ai retirées. Il faut surtout éviter d'obliger quelqu'un à prendre des responsabilités parce que personne ne veut les assumer.

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Je voudrais souligner que ce qui est le plus important pour une association, c'est, quelle que soit son activité, de développer et maintenir une bonne convivialité entre ses membres. C'est ce que tout le monde recherche dans le monde associatif, parfois avant la raison d'être officielle des associations auxquelles on adhère. Je suis convaincu que la qualité principale d'une association est la bonne entente, les relations agréables et amicales entre ses membres, la bonne ambiance qui y règne. C'est toujours ce que j'ai recherché dans les associations dont je suis membre. Il faut



LE POLE ASSOCIATIF DU MONT D'OR ET DES 2 LACS
au service des associations et de leurs bénévoles



Adresse :

Communauté de Communes
2, rue de La Seigne - 25 370 Les Hôpitaux Vieux
Tel : 03 81 49 10 30 / Fax : 03 81 49 23 50
Internet : www.hautecomte.com

Animateur : Vincent FLEUROT

Tel : 03 81 49 29 33 / vincent.ccmo2l@laposte.net

Président - responsable collège cadre de vie : M. Pierre BONVARLET
09 65 11 27 26 / bonvarlet.pierre@wanadoo.fr

Vice-président - responsable collège culturel : M. Eric PAQUETTE
03 81 49 05 76 / eric.paquette@cegetel.net

Vice-président - responsable collège sportif : M. Michel PEPE
06 82 27 30 52 / mpepe@orange.fr